



## Interpellation de Valérie Pillar Carrard, conseillère nationale (FR)

### Restructuration de Postfinance : centre de compétence romand ?

Pour réduire ses coûts, Postfinance est en train de mettre en œuvre une profonde refonte de ses structures. À cet effet, elle vient de lancer une procédure de consultation auprès de ses collaborateurs. Selon la lettre de la direction, la transformation en cours « est nécessaire afin d'assurer la compétitivité et le succès de notre entreprise à l'avenir ». Victime de l'automatisation et de la numérisation des processus, le site de Bulle pourrait voir 19 emplois sur 250 disparaître. La décision finale sera prise en novembre.

Postfinance veut notamment externaliser le traitement des justificatifs auprès de Swiss Post Solutions (SPS), filiale de La Poste spécialisée dans la gestion de documents. Or SPS ne prévoyant pas de reprendre Bulle pour assumer cette prestation, les employés du chef-lieu gruérien dévolus à cette tâche la verront transférée outre-Sarine dès mars 2018. Certes ces employés se sont vus proposer un nouveau contrat chez SPS à Netstal (GL) ou à Zofingen (AG), mais la distance n'est légalement pas acceptable. Sans compter que la convention collective de travail des employés de SPS est nettement moins favorable que celle du personnel de Postfinance. Les salariés se déplaçant chez Swiss Post Solutions ayant des acquis garantis pour un an seulement, leurs conditions de travail risquent de se péjorer.

Sur le plan national, Postfinance emploie 3 700 salariés, dont une infime partie en Suisse romande. En déplaçant son seul centre de compétence romand en la matière outre Sarine, la banque postale semble vouloir se concentrer presque exclusivement sur la Suisse alémanique.

Alors que Postfinance annonce une restructuration menaçant 45 postes de travail en Suisse, dont 19 à Bulle, mes questions sont les suivantes :

1. Le Conseil fédéral compte-t-il intervenir pour maintenir un centre de compétence romand sur le site fribourgeois ?
2. Le Conseil fédéral va-t-il veiller à ce qu'un plan social convenable soit mis en place ?